

Annexes.

1. *Du consentement.* Geneviève Fraisse.

Éditions du Seuil. 2017.

L'ouvrage paru en 2007 se présente comme une longue conversation de l'auteure avec elle-même. Par touches successives, il cerne le concept de consentement, entre intimité irréductible et revendication politique. L'édition plus récente de 2017 se conclut par un épilogue intitulé *Et le refus de consentir ?* Il permet de comprendre l'ambivalence d'un consentement fait d'acceptation mais qui signale les voies possibles – celles de la révolte et de la solidarité – par lesquelles peut advenir le refus de consentir. Soit une contribution essentielle sur les conditions et les modalités de l'émancipation des femmes.

Dans la lignée de ses travaux sur l'épistémologie politique de la pensée féministe l'auteure rend compte de la genèse du sens moderne du consentement et prend appui sur celui-ci pour penser certains paradoxes apparents des rapports entre sexes dans les sociétés contemporaines. Il en va ainsi de deux débats majeurs, objets de vives tensions quant au statut des femmes : celui sur la prostitution et la celui du port du foulard.

D'où la question fondamentale posée : pouvons-nous fonder une politique sur le concept de consentement ? La démarche lie l'intime et le collectif : le consentement est à la fois individuel et social, en tension entre intériorité et extériorité. Avec toute une part d'ombre quant aux « preuves » verbales ou corporelles du consentement : demeurer, ne pas fuir, acquiescer, etc... sont autant de postures de l'esprit et du corps qui peuvent donner lieu à des interprétations divergentes. Dans un contexte où les modalités de l'acceptation ou de la permission sont largement déterminées par l'état des relations sociales et le statut plus ou moins dominé et hétérogène des femmes, consentir à la domination, est-ce y adhérer ou bien la supporter comme un lot quotidien ?

Le consentement est, pour reprendre l'expression de l'auteure, « l'expression d'un dilemme, l'issue d'une délibération » « Par-delà les vices du consentement, les défauts révèlent la négativité possible du consentement : acte de soumission, attitude de renoncement ; toute adhésion n'est pas enthousiasmante. [...] Par là, on s'interrogera nécessairement sur le sens politique du geste de consentir. »

Se soumettre à une tradition qui incarne une forme de domination masculine, est-ce y consentir ? Le port du voile est-il un acte libre ou contraint, un « geste subversif » ou un choix conformiste ?

« Consentir, ce serait aussi se soumettre. Ce qui se discute donc ici [...] c'est la naturalité, ou l'artificialité de l'autorité. Consentir est un verbe intéressant car il nous éloigne du mouvement de la nature. Consentir c'est accepter l'autorité. »

« Je ne suis pas convaincue, dit encore Geneviève Fraisse, qu'il puisse exister une politique du consentement. Plus exactement, je ne pense pas que le consentement soit un argument politique susceptible de trouver place dans un nouvel imaginaire. » Mais, une nouvelle possibilité s'ouvre au travers d'un travail réflexif et d'une mise en question du consentement. « Il est, dit-elle, une autre possibilité de résistance, celle qui déduit de la vertu du consentement individuel un choix d'ordre public, une revendication politique ». Si la

disjonction contemporaine entre consentement et contrat a permis l'entrée du consentement dans le champ de la réflexion politique et, par là même, l'examen des rapports de force qui sous-tendent l'acte de consentir, alors il faut parvenir à restituer aux individus leur capacité politique. Il faut réussir à penser ensemble consentement, assujettissement et capacité politique des femmes.

Dans l'entretien accordé à Micha Braban Dangerfield du Magazine ID, Geneviève Fraisse revient sur le sens de l'épilogue de la réédition augmentée de 2017. « C'est ce que j'ai témoigné dans l'épilogue de la réédition de mon livre. J'ai toujours plutôt travaillé sur « non » que sur le « oui » ! J'ai donc voulu insister sur quelque chose de nouveau : non pas le non du consentement mais plutôt « le refus de consentir » ; peut-être plus émancipateur. Dans ce texte je propose une lignée de femmes qui retournent le système et refusent de consentir à leur domination : Louise Michel, Hubertine Auclert, Hélène Brion, Virginia Woolf, Valérie Solanas, Monique Wittig... » Avant de conclure : « Il faudra que les femmes inventent ensemble. »

2. Michael Burawoy, *Produire le consentement*, Traduction Q. Ravelli, La ville brûle, 2015.

Cet ouvrage de référence vient seulement d'être traduit, 36 ans après sa publication. Le parcours particulier de l'auteur n'est pas son seul intérêt, ce chercheur marxiste américain s'est engagé successivement dans de nombreuses entreprises, lui permettant cette minutieuse description ethnographique du travail dans une usine du sud de Chicago en 1974.

Le principal apport de cet ouvrage est de proposer une lecture du consentement dans le travail à partir de la notion d'hégémonie de Gramsci appliquée à l'entreprise. Cette dernière prend les fonctions d'un « Etat interne » et produit sa propre idéologie. Les travailleurs transformés en « citoyens industriels », sont libres dans un espace de choix limités. La préface de Quentin Ravelli (aussi traducteur) éclaire utilement cette démarche. Ce proto-Etat se dote d'organes de conciliation en cas de conflits, auxquels participent les syndicats. Un « marché interne du travail » se structure autour du contrôle de la formation, de l'embauche ou des carrières. L'hégémonie se substitue au despotisme d'entreprise marxien.

« Le consentement s'acquiert par l'organisation de pratiques concrètes qui le font naître » (p 56). La contrainte, utilisée marginalement, devient donc objet de consentement. L'auteur raconte : « Quand je demandais à mes collègues pourquoi ils travaillaient si dur, leur réponse illustrait cette apparence liberté et le poids du consentement sur le lieu de travail. Une réaction courante consistait à m'adresser un regard étonné et à dire : "Tu trouves que je travaille dur?" et de repartir en ricanant » (p. 283). L'ouvrage revient longuement sur les transformations de l'organisation du travail, à partir d'une comparaison avec le fonctionnement du même atelier étudié par hasard trente ans auparavant par un autre sociologue. Le « jeu » des travailleurs autour du décompte lié au travail aux pièces et à la maximisation des primes de production, conduit à une culture d'entreprise partagée et amène l'émiettement des conflits. Ce jeu insère individuellement le travailleur dans le système de production. Mais « de même que la participation à un jeu génère le consentement à ses règles, la participation aux choix que le capitalisme nous impose produit le consentement à ses règles et à ses normes » (p. 122).

